

La riziculture au Niger, une filière sacrifiée !

Le « miracle nigérien » en riziculture

Le Niger est un pays sahélien où le secteur rural occupe une place dominante. La majorité de la population est rurale. Le pays est l'un des plus pauvres de la planète avec un PIB par habitant inférieur à 200 dollars US.

Au cours des années 1980, d'importants investissements ont été réalisés en matière d'aménagements hydro-agricoles. Près de 8000 ha de périmètres irrigués rizicoles ont été réalisés le long du fleuve Niger. Environ 400 exploitants se sont organisés en coopérative pour gérer le périmètre en assurant l'approvisionnement en intrants, la gestion hydraulique, la commercialisation ainsi que la gestion financière. L'Office national des aménagements hydro-agricoles (Onaha) assurait l'appui à la mise en valeur et l'entretien des ouvrages hydrauliques. La production sur ces périmètres était de 5 tonnes par hectare avec deux campagnes par an. Il était ainsi possible de produire 10 tonnes par hectare chaque année. Les performances de la riziculture étaient telles que le pays recevait régulièrement des visiteurs d'autres pays de la sous-région pour consta-

ter le « miracle nigérien ». La production nationale bénéficiait d'une légère protection, en raison d'un manque de compétitivité au niveau de l'usinage. Le paddy ainsi que le produit transformé par les minirizeries étaient largement compétitifs face au riz importé. La production nationale couvrait près de 45 % des besoins nationaux en riz assurant de substantielles économies de devises au pays. L'économie locale était relativement dynamique et l'exode rural limité.

Un retournement de situation suite à la mise en place des PAS

Avec la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel (PAS) au milieu des années 1980, le pays a été amené par les bailleurs à abandonner la construction des aménagements hydro-agricoles. Le pays aussi n'a malheureusement pas su prendre les mesures politiques et institutionnelles nécessaires au renforcement et au développement de la filière. Après le désengagement des bailleurs internationaux, aucun effort n'a été fourni pour réaliser de nouveaux aménagements. Les mesures de protection de la filière ont été levées, l'aide alimentaire interna-

tionale fut déversée sur le marché sans discernement et les subventions aux intrants, notamment les engrais furent supprimés. L'Onaha a vu sa subvention diminuer de façon drastique, l'amenant à licencier une bonne partie de son personnel d'encadrement. L'autogestion a été instituée sans préparation préalable et les responsables paysans ont vu leurs responsabilités, et surtout leurs charges, croître sans que des mesures d'accompagnement adéquates n'aient été prises.

Des politiques agricoles pour sortir de l'insécurité alimentaire

Les conséquences de ces mesures antisociales et contre-productives ont été immédiates. Baisse des rendements, insuffisance des moyens de commercialisation, manque d'entretien des infrastructures, insuffisance de mise en valeur, endettement des paysans, etc. Autant de problèmes qui indiquent le désarroi des producteurs.

Les besoins de consommation augmentant chaque année sous les effets de la croissance démographique, la demande nationale en riz croît régulièrement alors que l'offre décline. Le pays ►

➤ est obligé de consacrer une part importante de ses devises à l'importation du riz parce que l'aide alimentaire reçue est à la fois irrégulière et insuffisante. La dépendance alimentaire du pays augmente ainsi d'année en année aggravant l'insécurité alimentaire et la précarité économique des ménages pauvres.

L'heure est maintenant à la promotion du secteur privé pour sortir l'agriculture du marasme.

Dans un pays pauvre où la population est à majorité rurale, la promotion du secteur privé implique des efforts importants et constants dans plusieurs domaines : formation, accès aux financements, subvention des investissements structurants, connaissance des marchés, professionnalisation etc. Cela implique aussi des politiques agricoles fondées sur une approche participative et transparente, assurant la participation des agriculteurs

et de leurs organisations dans leur définition et leur mise en œuvre.

Au niveau international également, il conviendrait de faire le choix de politiques qui privilégient les intérêts des pauvres afin de réduire leur misère à défaut de leur permettre d'accéder à un niveau de vie décent. ■

Moussa Ayouba, agronome

Niger, avril 2003